

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche  
scientifique

Université Saad Dahleb de Blida  
Faculté des sciences de l'ingénieur  
Institut d'architecture

Option:

AUZL : ARCHITECTURE ET URBANISME EN ZONE  
LITTORALE  
FRONT DE MER

PROJET DE FIN D'ETUDE : HABITAT INTÉGRÉE  
EN FRONT DE MER

=LA VILLE DE TIPASA=

Encadré par:

- Mr AOUISSI K B
- Mme MOHAMED CHERFI F

Présenté par:

- BRAHIMIA AHLEM
- SAHRAOUI SALIHA

Année Universitaire : 2015/2016

4-720-597-EX-1

**Sommaire:**

**1-présentation de la ville de tipasa.**

**2-Genèse de front de mer .**

**3-constat général.**

**4-constat et problématique spécifique .**

**5-Le tableau AFOM.**

**6. Shéma d'aménagement générale.**

➤ *Le parc avant et après l'aménagement.*

**7. Principe d'aménagement .**

➤ *Les exemples d'inspiration.*

**8.Plan d'aménagement.**

➤ *Le parc avant et après.*

➤ *Dossier graphique du projet urbain .*

**9. Justification du choix du projet développé**

**10. Justification de choix de site.**

**11. Les concepts fondamentaux.**

➤ *Les exemples d'inspiration.*

**12. La Genèse de la forme .**

**13-Présentation de projet**

➤ *Plan de masse.*

➤ *Structure et matériaux.*

**14. Macro-fonctionnement .**

**15. Micro -fonctionnement .**

**16-l'impact de projet sur la ville.**

**17. Dossier graphique du projet développé.**

### 1-Presentation de la ville de Tipasa:

□ La ville de « Tipasa » est une petite ville littorale donne sur le bassin méditerranéen, c'est le relais entre la wilaya d'Alger (la capitale) et celle de Chlef au nord. Elle est aussi bordée par la Wilaya de Blida et Ain Defla du côté de l'intérieur du pays.

Elle Occupe Les Trois Premiers Promontoires Du Littoral Oriental Du Chenoua.

sur une bande côtière de 123km; la Wilaya de Tipasa. Cette contrée antérieurement dédiée aux loisirs des algérois s'est trouvée, du jour au lendemain, propulsée au premier plan et mise dans l'obligation de se forger une personnalité et constituer une communauté de destin pour un ensemble de petites communautés urbaines, de villages plus ou moins important, de petits ports .

Ses potentialités riches et divers par sa situation Géographique dans le bassin Méditerranéen ,son magnifique littoral ,et ses terres agricoles très fertiles qui font le prolongement de Matidja. En plus son histoire ,les parcs Archéologiques qui sont classés Patrimoine Universel par l'UNESCO depuis 1983.

Ses infrastructures Touristiques ,le complexe maters réalisé en 1970 par l'architecte Pouillon destiné pour le tourisme international ,le CEC, la Corne d'Or....

□ Elle reste l'ombre de la capitale et donc tous les ingrédients sont aujourd'hui réunis pour faire de Tipasa une ville originale s'appuyant sur ses atouts traditionnels: ses richesses archéologiques, sa vocation agricole, sa façade maritime et, enfin, sa vocation touristique très remarquée.

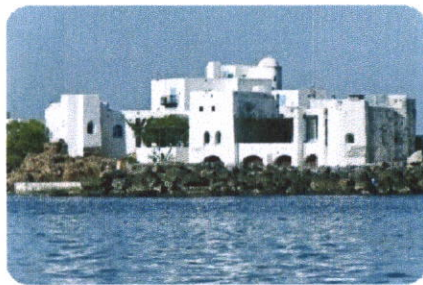
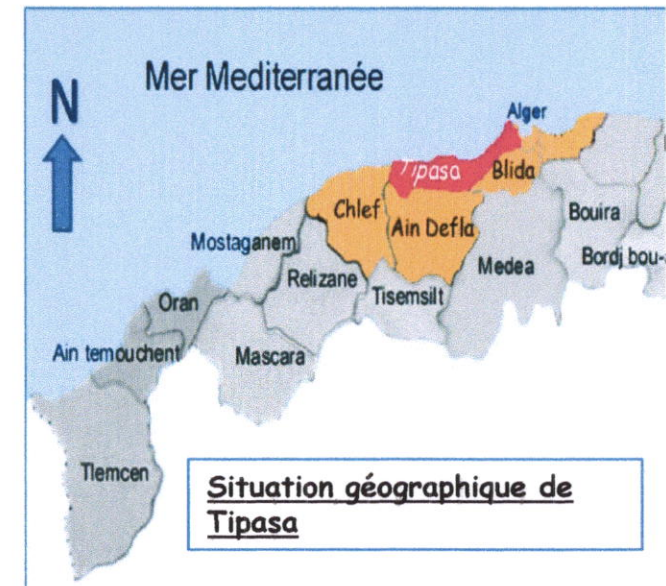


Figure 1. Corne d'or.  
source : mémoire fin d'étude

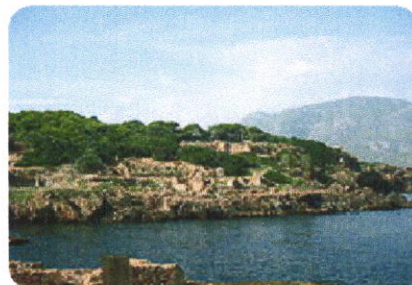


Figure 2. Parc archéologique  
source : mémoire fin d'étude

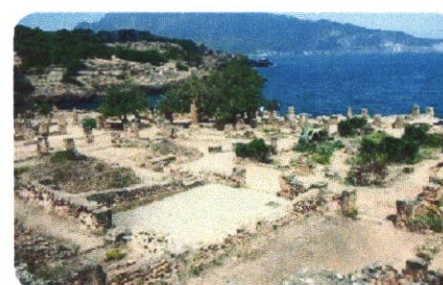


Figure 3. Parc archéologique  
source : mémoire fin d'étude

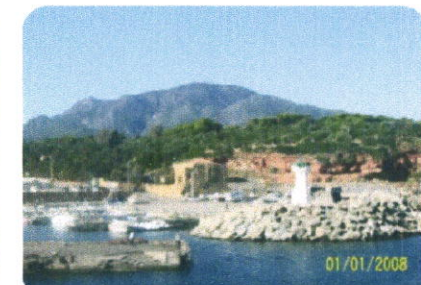


Figure 4. Port de Tipasa  
source : mémoire fin d'étude

## 2-La Genèse de front de mer:

### Période phénicienne le 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> siècle

Les marins commerçants Phénicienne choisit l'Afrique du nord pour diverses Raison qui attirent les phéniciens (*Le choix du site régit par plusieurs paramètres:- Situation stratégique (défense militaire).*

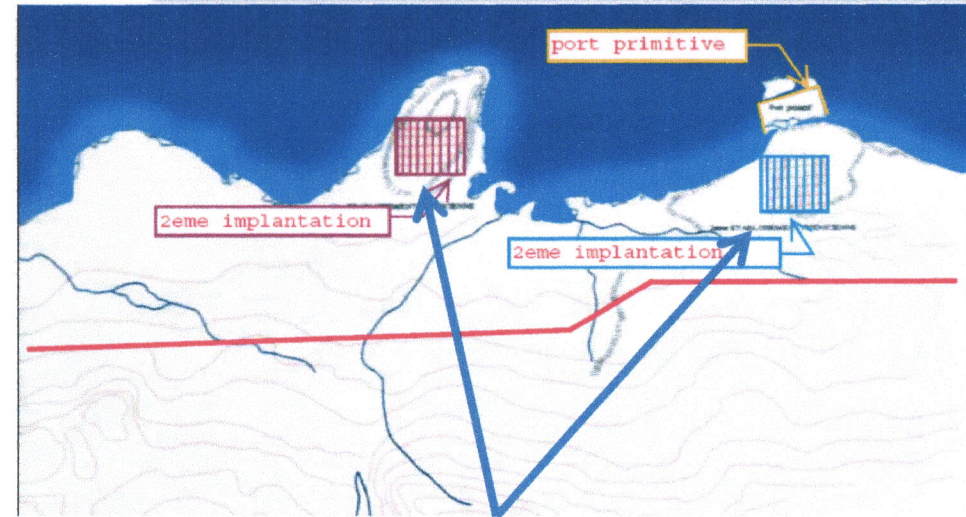
-Conditions naturelles : le mont de chenoua consiste de se protéger du vent dominant Nord-Ouest en hiver, Nord - Est en été.

- Les terres agricoles

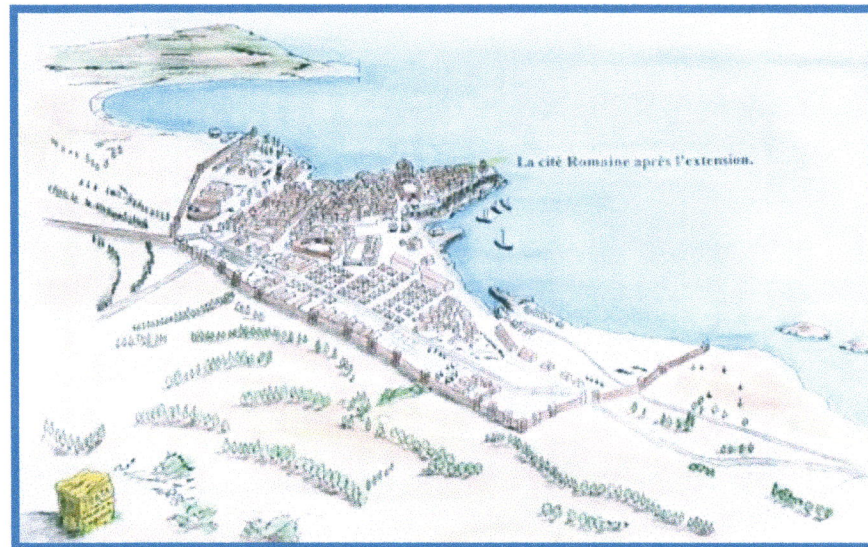
Choix techniques : matériaux utilisés pour la fabrication des navires.

### Période romaine 40 AV JC – 450 APRÈS JC:

Construire une cité romaine **en bord de la mer** pour des raison Commerciale , préservation des terrains agricoles (le principale Ressource de la ville romaine)



La Construction d'un port primitif au niveau des deux îlots.



-L'extension reste toujours en bord de la mer



-Extensions vers le OUEST

## Architecture en zone Urbaine Littorale

### ■ Période coloniale:

Implantation d'une ville coloniale a la proximité de la mer

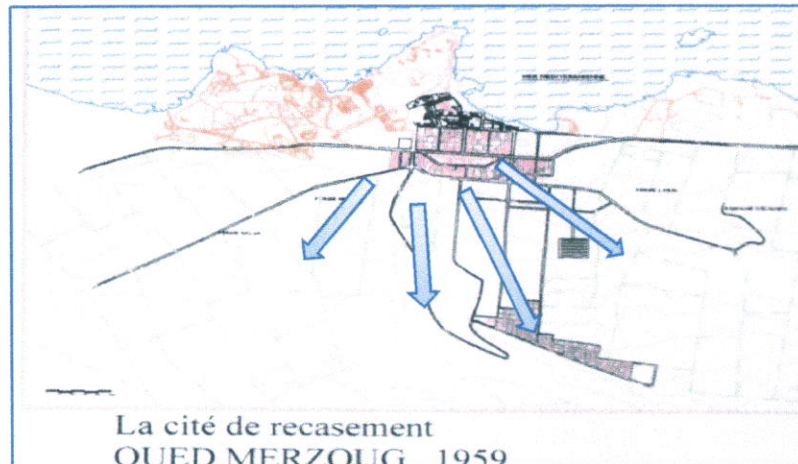
Pour les raisons suivantes :

- raison commerciale (port)-raison militaire(surveiller)
- préservation des terrains agricoles (son importance économique)

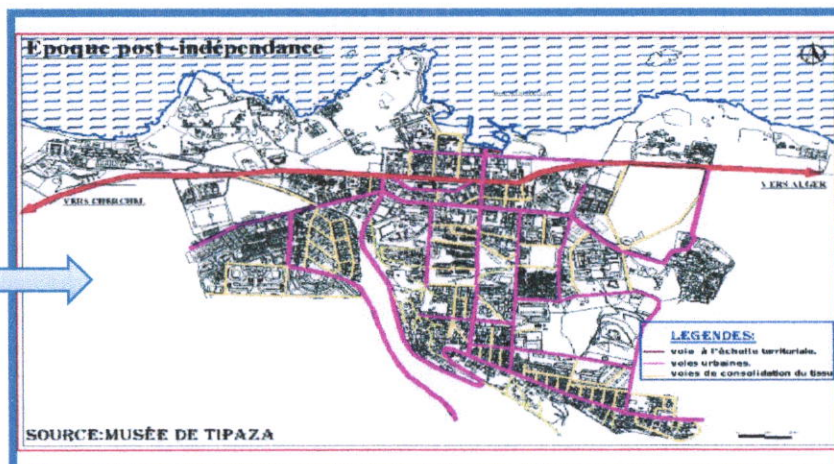


### ■ Période post coloniale:

- Classe les terrains agricoles par rapport a son importance
- En 1971 l'apparition d'une ville touristique par la réalisation des Infrastructures touristiques ( Matares, CET et corne d'or).
- Les cites historiques qu'ils sont classe au patrimoine mondiale en
- 1985 donne une vocation touristiques a la ville.
- Apres 1985 les nouvelles extensions de la ville TIPAZA on s'est beaucoup Plus intéressé a la partie intérieure de la ville (cote sud, sud-est et L'ouest)
- Et cela engendre l'abandon des cités historiques et donc le délaissement
- de front de mer



La construction d'une cite de regroupement Oued merzoug dans la partie sud 1959.



## 3- Constat général:






- A la période postcoloniale la ville de Tipasa tourne le dos à la mer ,ceci a induit un front de mer délaissé .
- Donc y'a une absence d'articulation entre la ville et le front de mer



Fig.: L'absence d'articulation entre les différents tissus

Source :prise par l'auteur

### La légende

-  Les sites archéologiques(tissu romain)
-  Le noyau central (tissu colonial)
-  Le port
-  Les infrastructures touristiques (CET et Corne d'or coté Est, Matares coté Ouest
-  Les nouvelles extensions

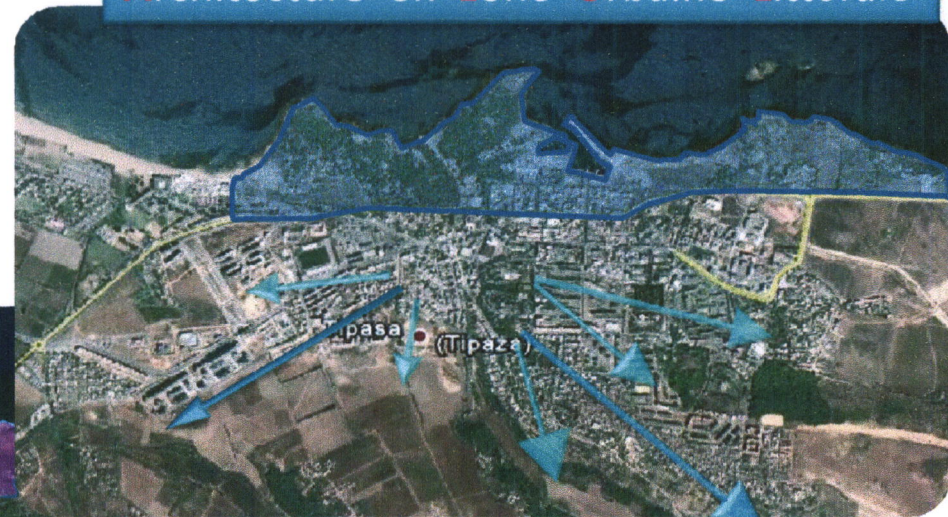


Fig.: Le délaissement du front de mer

- ❖ Manque d'articulation entre les différents tissus (différentes civilisation ),a engendré une rupture urbaine et fonctionnelle entre les différentes entités
- ❖ (romaines ,coloniale et actuelle ),tous ça justifie le délaissement relatifs du front de mer



L'Absence d'aménagement

**4-Constata spécifique:**

L'état actuel des parcs archéologiques à Tipasa montre la mal intégration de ces parcs avec la partie urbaine de la ville et la mer.



Fig 1,2: Les parcs archéologiques Est ; ouest  
Source : fig prise par l'auteur



Fig 3,4, : Les accès (principal et secondaire) des parcs  
fig 5,6: le parc à l'intérieur  
Source : photoprise par l'auteur

- ❖ Absence d'aménagement
- ❖ Manque des éléments fonctionnels qui donne une animation touristique aux parcs

**Problématique spécifique:**

**Comment articuler la ville avec la mer via les parcs archéologiques???**

Nous partons du constat de l'hypothèse que la réussite de cette articulation permettra ainsi de les valoriser.

**5-Le tableau AFOM:**

Les Atous:

- Petite ville littorale
- La proximité de la mer
- Activité liées au tourisme
- L'accessibilité
- Le centre historique (parc archiologique) au bord de la mer
  - Une commune balnéaire et touristique(plage,patrimoine).

Les faiblaises

- L'abondant des sites historiques
- Manque des équipement liés au tourisme
- développement urbain vert la ville pas vert la mer
- Absence d'aménagement de la facade maritime

Les Opportunités

- Un renforcement de l'attractivité du territoire
- Une augmentation du tourisme
- La mise en valeur de parc archiologique
- Soutenir les activité économique du la ville
- Populariser la partie de front de mer ainsi la forte relation de circuit touristique via le parc

Menaces

- Les risque naturels
- La pollution
- La concurrence des autre poles touristique.



## 6-Schéma d'aménagement général:

## Architecture en zone Urbaine Littorale



Point fort d'aménagement

Des projet a proposer pour articuler les entités de front de mer

Front de mer a aménage



PERSPECTIVE VISUELE A CREER

RN11



Place des ruines

### 7-Les principes d'aménagement:

❑ Après avoir dégagé la problématique de front de mer de la ville de Tipaza et particulièrement celle des parcs archéologiques qui ne sont pas intégrés avec la ville et la mer, en plus ces espaces ne sont pas valorisés, absence de signalisation de ces sites, Néanmoins sont classés au patrimoine universel par l'UNESCO à cause de leurs valeurs patrimoniales.

❑ L'Algérie possède des documents : les instruments d'urbanisme (l'article 3) pour les préserver et les sauvegarder. Et les moyens utilisés sont matériels (la clôture) et juridique (foncier inconstructible), ils ne sont pas facilement accessibles pour les visiteurs.

### L'intégration urbaines des vestiges archéologiques:

❑ L'intégration des vestiges archéologiques dans le système urbain contemporain a une avantageuse solution de continuité avec le passé la valorisation de vestiges archéologiques dans un ensemble plus vaste et à insister sur ses relations entre le site et le reste du tissu urbain. Il s'agit d'éviter à tout prix la formation de "ghettos archéologiques", sortes de corps étrangers qui viennent s'implanter dans la ville sans jamais s'articuler avec les autres éléments de la structure urbaine

❑ Il est reconnu aujourd'hui que dans la plupart des cas une conservation optimale des vestiges archéologiques ne peut être atteinte en l'absence d'une enveloppe protectrice. La conception d'une enveloppe architecturale doit alors être envisagée comme un processus complexe dont le but est de répondre à la fois aux besoins de protection et de conservation des vestiges archéologiques, aux nécessités relatives à la fonctionnalité des lieux (usage, accessibilité, sécurité, etc.) et également à des exigences d'intégration visuelle et formelle dans l'environnement urbain. Il convient d'insérer le site dans son cadre contemporain, c'est-à-dire de procéder à un raccord avec les autres structures de la ville et ce, en termes d'intégration paysagère.

❑ **La convention européenne** pour la protection du patrimoine archéologique du conseil de l'Europe est signée à Malte le 16 janvier 1992 transposée en droit français en 1995. Son but est de protéger le patrimoine archéologique en tant que source de la mémoire collective européenne et comme instrument d'étude historique et scientifique.

· La loi modifiée en 2003 organise la protection du patrimoine archéologique, la phase diagnostic est réalisée par des opérateurs publics d'archéologie préventive, en fonction de la nature des vestiges et de leur état de conservation, l'état prescrit une fouille. L'aménageur choisit un opérateur agréé pour la réaliser. Certains projets urbains peuvent être modifiés en fonction de l'importance des vestiges afin de réduire les coûts. D'autres aménageurs décident parfois de protéger le patrimoine en **l'intégrant au projet urbain**, comme au musée des **Beaux-Arts de Nancy**

un site archéologique peut également être mis en valeur au sein d'une structure autre qu'un musée. Les vestiges fournissent alors au bâtiment un statut de lieu de mémoire et lui procurent une forme de plus-value culturelle. C'est le cas de nombreux sites intégrés dans des bâtiments d'initiatives privées ou publiques

tels que des immeubles d'habitation, restaurants, banques, hôtels, parkings, infrastructures souterraines (station de métros).

### **Exemple: Le Parking Saint-Antoine**

des vestiges préservés dans le parking St Antoine de Genève s'inscrit dans la catégorie des sites non réalisés. Les vestiges sont intégrés à l'intérieur parking situé au centre ville. Le parking St Antoine ouvre la visite de la vieille ville aux touristes arrivant à Genève. Quelques 120 mètres linéaires de murs de fortifications et un bastion agissent comme un signal de l'espace protégé et de la zone médiévale à visiter. Il est bien entendu qu'une telle configuration pose toujours le problème de la compatibilité entre finalité première de l'édifice et mise en valeur de vestiges archéologiques. Ainsi, dans le cas de St Antoine, les vestiges sont en contact direct avec l'atmosphère du parking et on peut se demander si une telle option ne présente pas de risques en terme d'agression par des agents d'ambiance



Fig. 1: L e parking saint Antoine.  
Source : cem.revues.org.11379



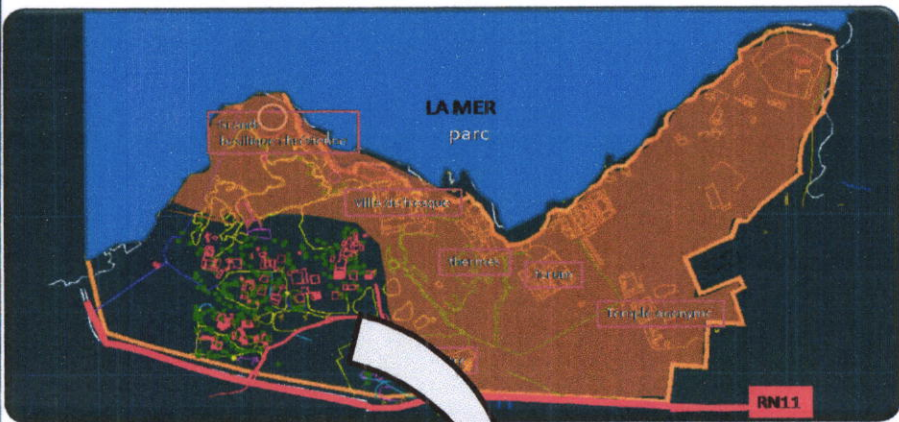
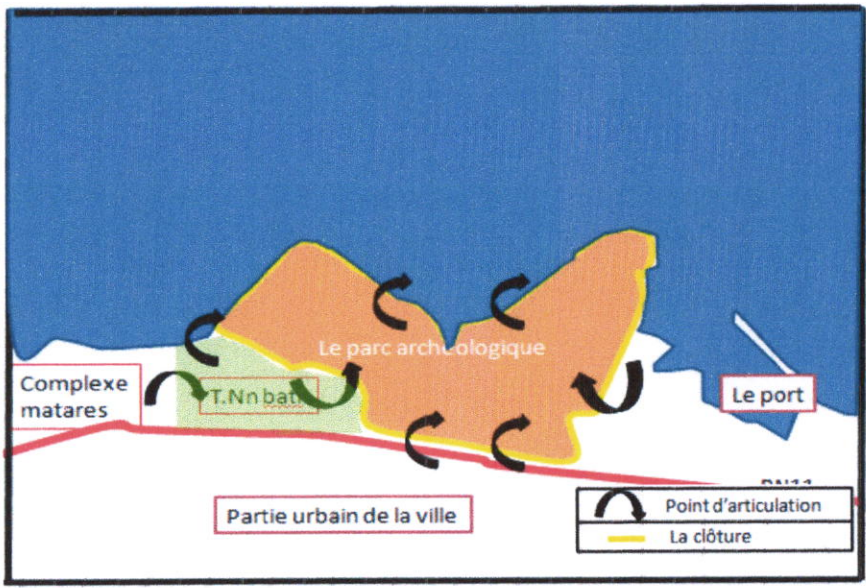
Fig. ,2,3:Le parking saint Antoine.  
Source : cem.revues.org.11379

**L'objectif de cette étude est de permettre l'intégration et donc l'articulation du parc avec les deux composantes la ville et le front de mer**

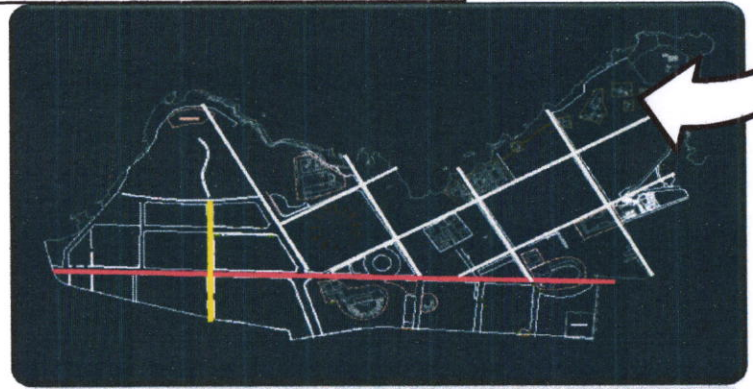
**A la base de cette étude on a fait le réaménagement de la zone d'étude de 37 HA comme suit:**

- 1- La restructuration de parc ouest avec une trame suivant les crado decumanus
- 2- la projection des buvette et cafète les gradins, En bois , un aqoi parc,des espace vert et espace d'animation tout en répond au besoins des visiteurs
- 3- on a projeté les équipements (salle de sport, centre comerciale) a approximativement De léaxe major qui relire le port et le complex matares.
- 4-on a projeté un ensemble d'habitat collectif et semi collectif a la place d'habitat en mauvais Etat. Répondant aux besoins des habitants.de la ville.

Schéma de structure local

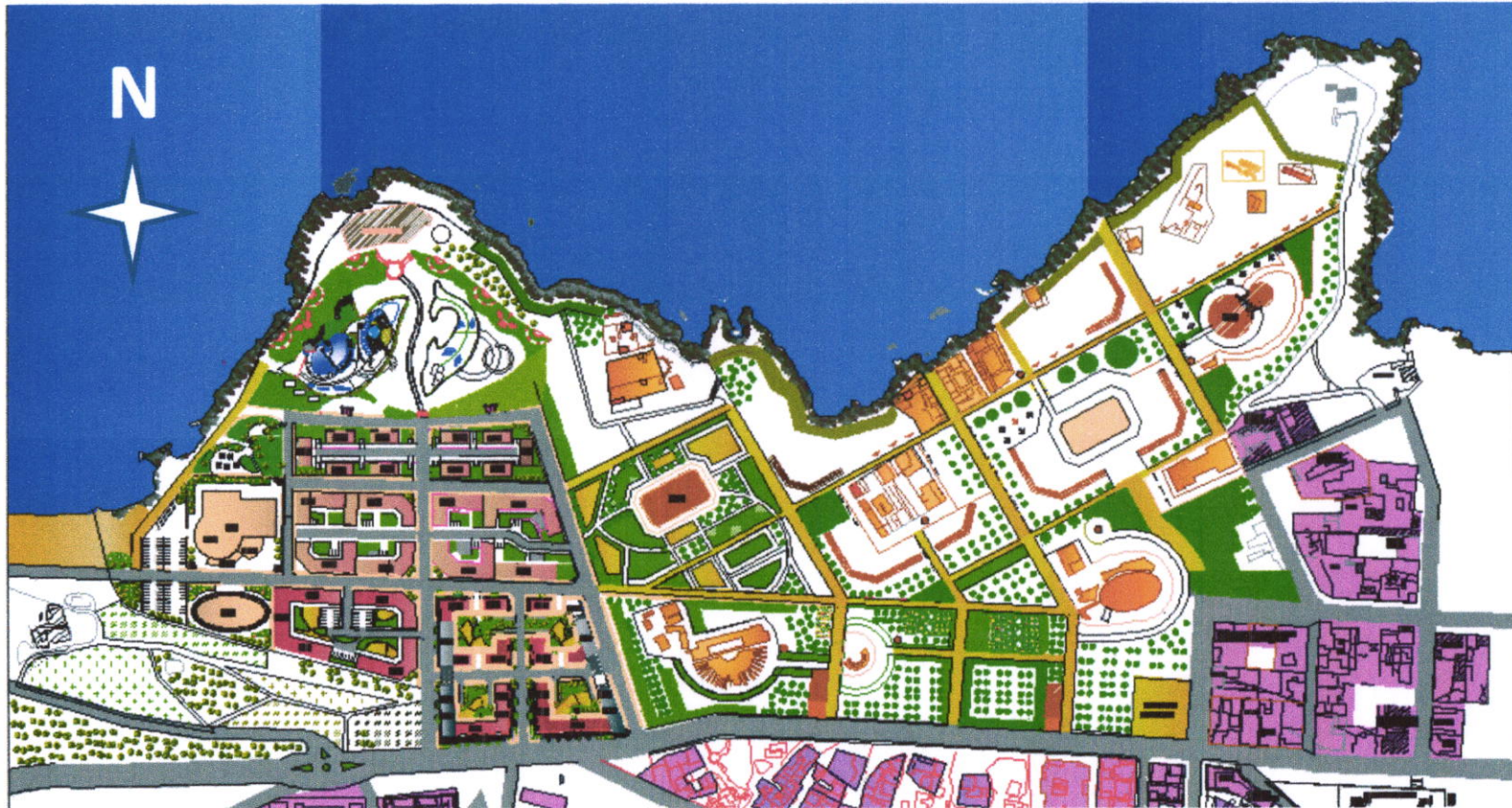


La logique de trame suivie:



Pour répondre a notre problématique (l'articulation de la ville et son front de mer via le parc)  
 On met des axes major:  
 - L'axe qui relie le complexe (matares) et le port  
 - l'axe qui relie la partie urbain de la ville et la mer  
 • La trame dans le parc suit le cardo-decumanus

## 8-Le plan d'aménagement:



- *Le parc avant et après*
- *la réaménagement*



### 9- Justification de choix de projet:

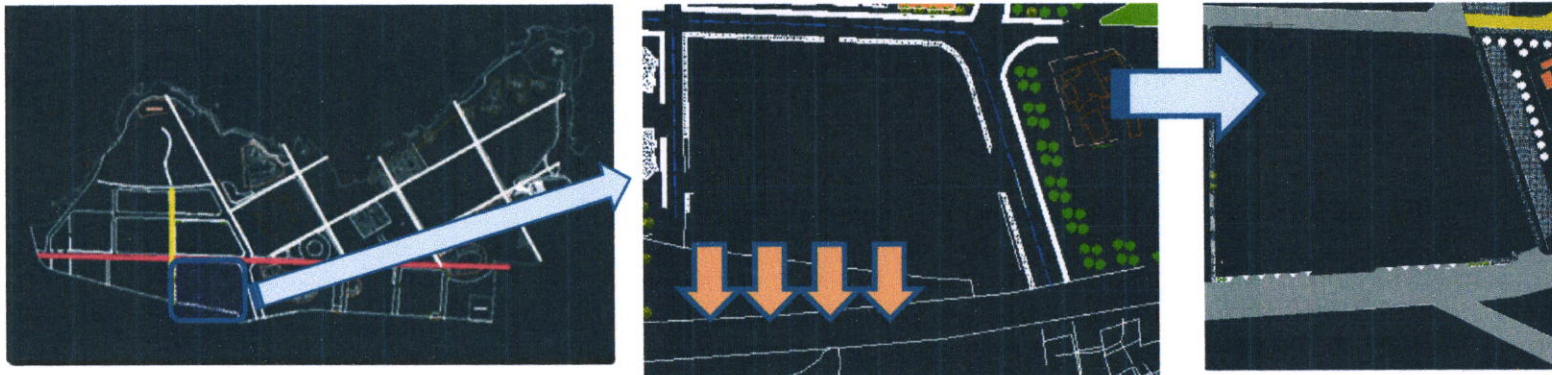
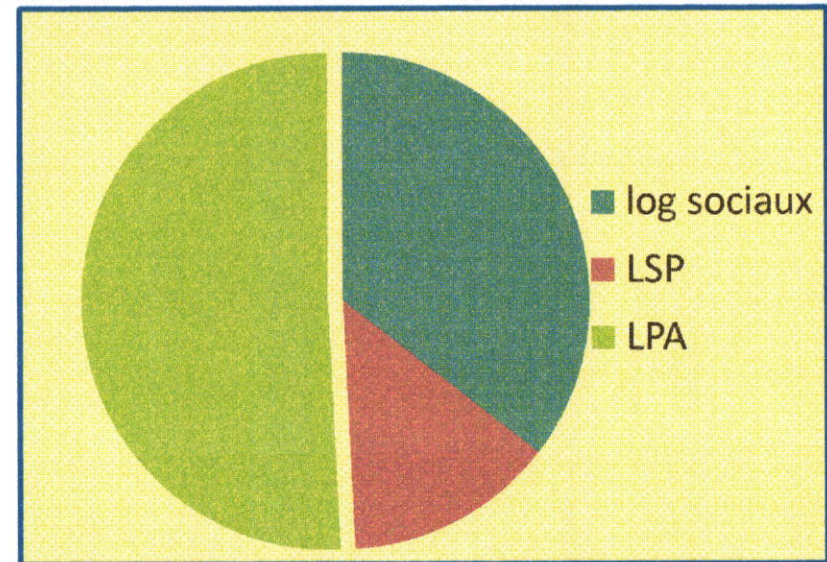
Aux niveau de la daïra de Tipaza y a:

- 3414 demande de logements sociaux 35.74%
- 1327 demande de LSP (logements sociaux participatif) 13.78%
- 4884 demande de LPA ( logements promotionnelles aider) 50.74

Donc notre projet est un habitat collectif (avec mixité sociale) pour répondre a ce manque

### 10- Justification de choix de site :

- La Rectification dans la forme de site Pour avoir une relation direct avec la RN11 pour l'attractivité de commerce Et au même temps avec le parc pour renforcer la relation entre l'ancien tissu et le nouveau qui est séparé par RN11, On a intégré des activités urbaines pour rendre le front de mer attractif.
- Donc le choix de site stratégique.

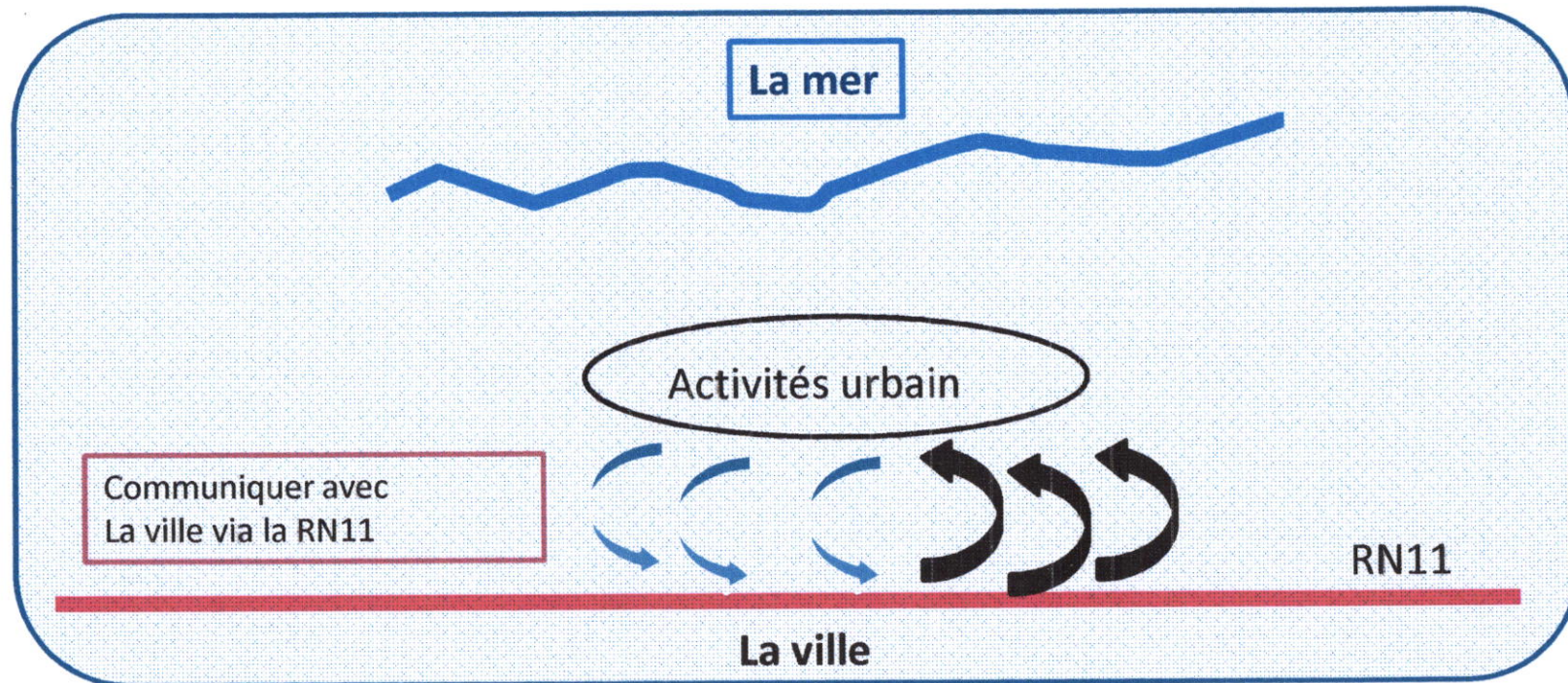
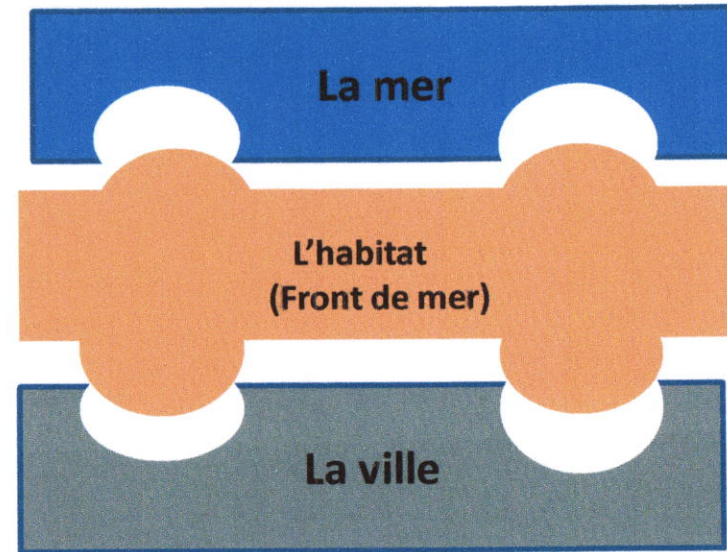


- La Rectification dans la forme de site

## 11-Les concept fondamentaux:

### ➤ Le concept ville/mer

- On va étaler l'habitat sur le front de mer pour traiter
- Le manque d'articulation et pour que la ville devient une seule unité donnée à la mer.
- Et pour le front de mer reste tout le temps vivant.



➤ Concept 2 : attacher le parc archéologique avec notre projet par l'intégration urbain des vestiges archéologique

Les parcs archéologiques sont classés patrimoine universel par l'UNESCO et a cause de leurs importance et leur valeur humaines ils y a des démarches adopter par les instruments d'urbanisme Algérienne pour préserver et sauvegarder .  
Et parmi ces démarches :  
Ils ont fermer non exploiter et clôturer .Et demeure comme une zone non urbanisable Mais la clôture ne signifie pas la préservation et les ruines a l'abandonne aucune mise en valeur .

**Alors comment va -t'accueillir Les visiteurs ?!!**

➤ Exemple:le projet APPEAR:

**APPEAR** Accessibility Project sustainable **Préservations and Enhancement of urban subsoil Archeological Remains** (projets d'accessibilité préservation durable et mise en valeur de Vestiges archéologiques souterrains).

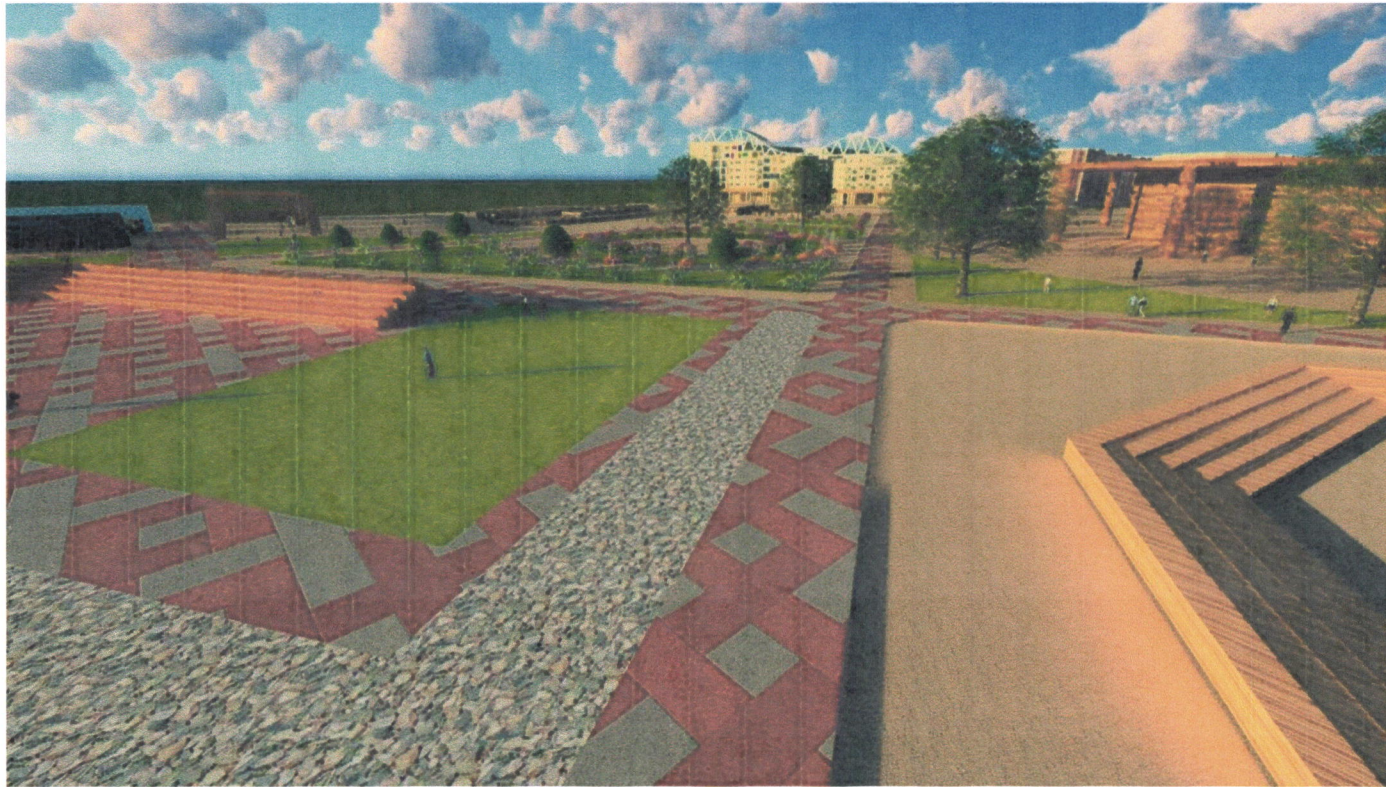
le projet de mise en valeur couvre toutes les action qui ont pour objectifs de conserver, intégrer ,Mettre en valeur et exploiter les vestiges archéologiques urbains en vue de rendre accessible au plus grand nombre et de contribuer a un développement urbain durable. qui travailler sur la logique suivi :

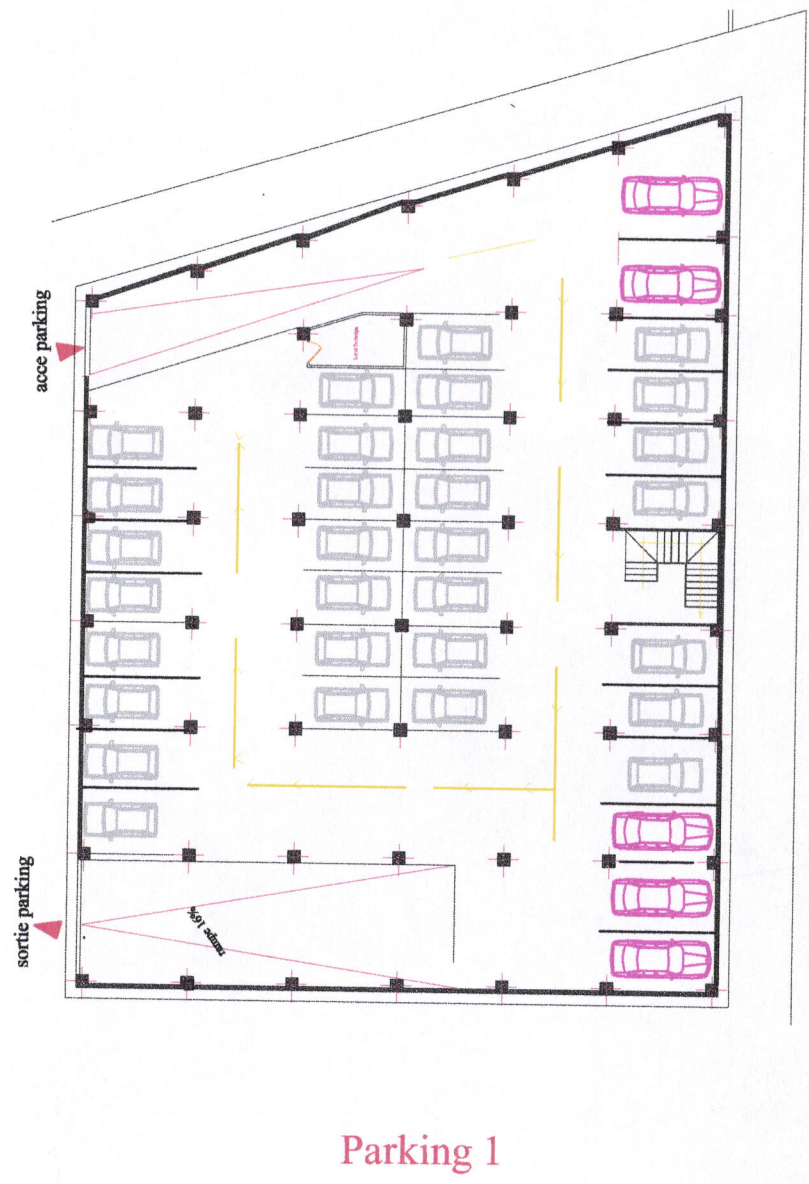
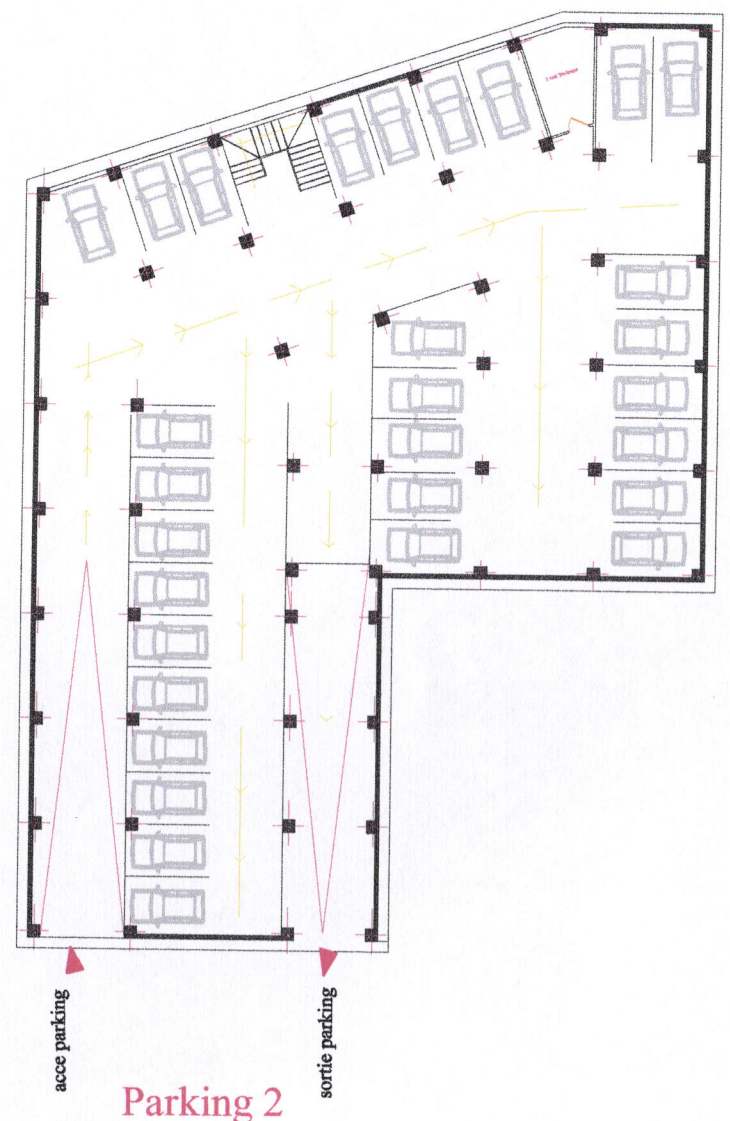
La conservation intégrée (les sites archéologiques trouver harmonieusement une fonction dans La ville moderne).

**Donc,Intégrer dans la vie d'une ville moderne (ville de passé ,ville de future)**









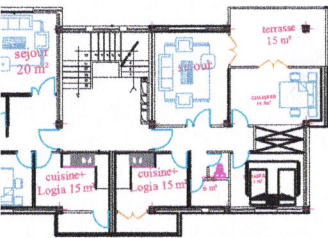


Plan de 1er RDC

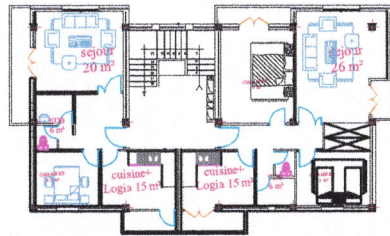
la partie 1 ( partie sud)



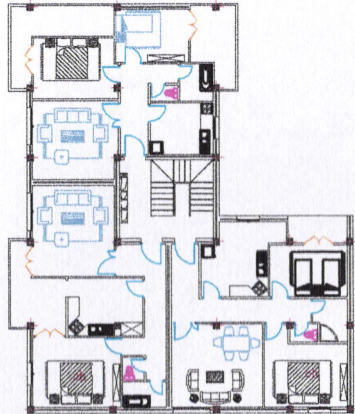
Plan d'étage



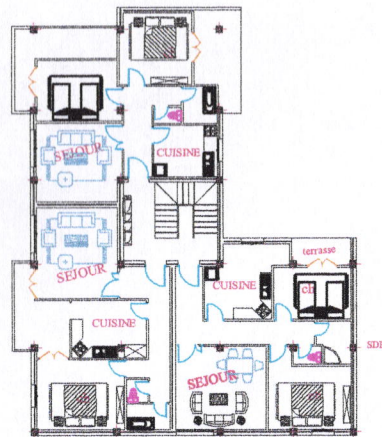
Etage 1 ET 3



Etage 2



Etage 1.2 et 3

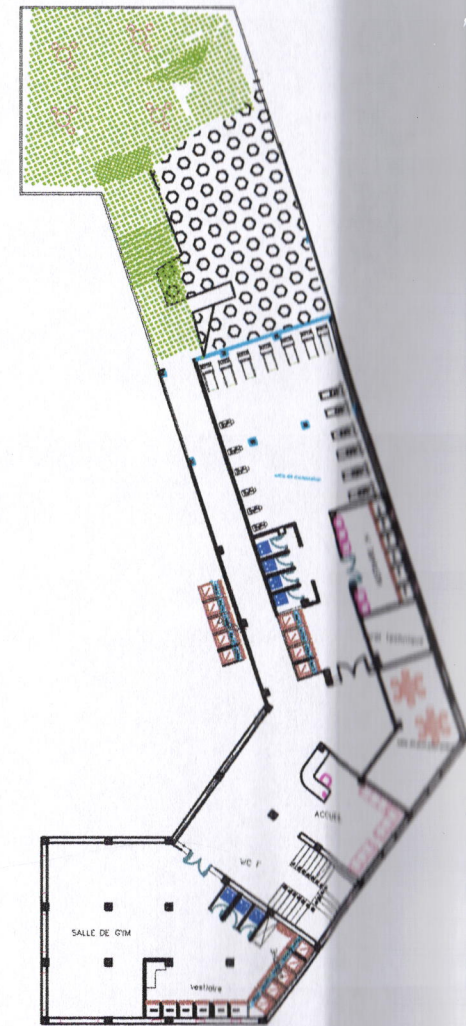


Etage 4

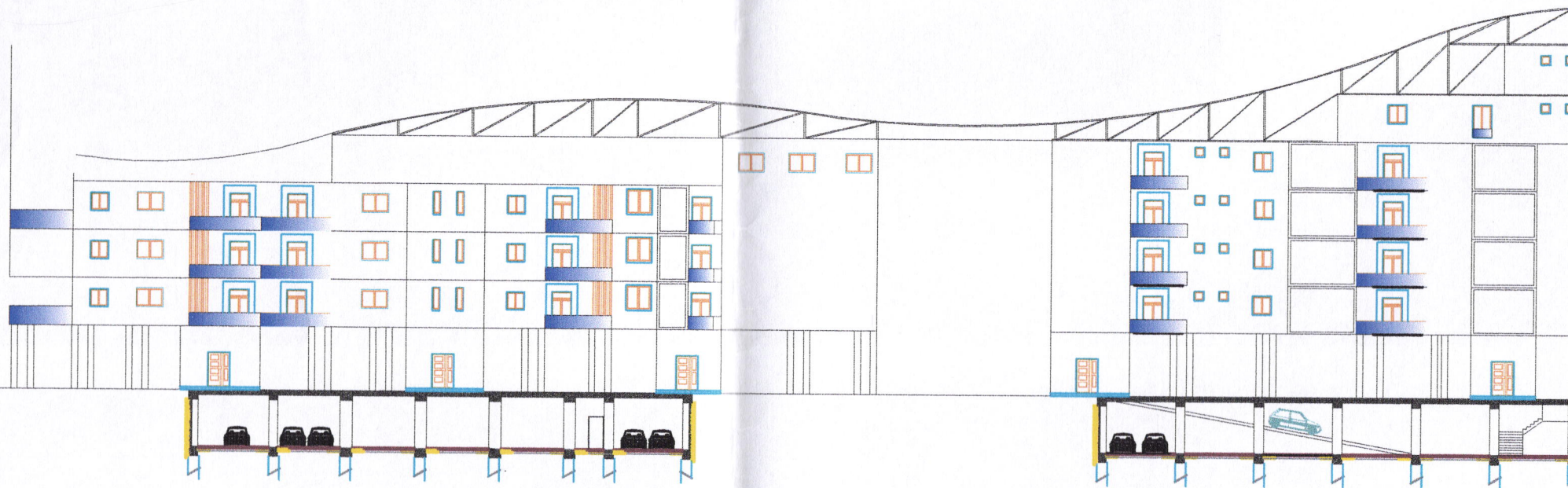
la partie 2



Plan d'étage



Etage 4 ( salle de sport)



la coupe AA